ROUBAIX

REDACTION : 39, Rue Pauvrée. Tél. 9-51

Epilogue d'une gaminerie

LES « SIFFLEURS » D'ACTION FRANÇAISE EN SIMPLE POLICE

Alors que la population roubaisienne accueillait avec enthousiasme M. Herriot, président du Conseil, quelques jeunes gens se livraient à une manifestation enfantine. Une gaminerie ! ce ne fut que cela. La plupart de ces protestataires, munis d'un sifflet, ne sont pas encore pourvus de leur carte d'électeur !

Poursuivis pour tapage injurieux, ils comparaissaient hier devant le tribunal de simple police, à l'exception de M. René Beuscart, 17 ans, mécanicien, demeurant à Wattrelos, rue des Poilus, 116 qui, inculpé de rebellion envers la police, relève d'une autre juridiction.

LES INCULPES

Beaucoup de monde à l'audience. M. Honoré, juge de paix, préside. M. Richard, commissaire de police, remplissant les fonctions de ministère public, demande simplement l'application de la loi contre :

Edouard Allain, 35 ans, représentant, à Tourcoing ;
Jean Masquelier, 24 ans, industriel, à Tourcoing ;
Robillart Michel, 18 ans, étudiant, à Lille ;
Frys Joseph, 18 ans, étudiant à Lille ;
Vernier Alexandre, 60 ans, rentier, à Roubaix ;
Laurent Désiré, 17 ans, étudiant à Roncq ;
Delcourt Joseph, 20 ans, étudiant, à Lille ;
Schrieck René, 22 ans, industriel, à Tourcoing ;
Antoine François, 18 ans, étudiant, à Lille ;
Robichez Pierre, 21 ans, ingénieur-chimiste, à Roubaix ;
Flipo Joseph, 32 ans, industriel, à Croix ;
Catrice André, 22 ans, étudiant à Roubaix.

Ces inculpés reconnaissent avoir manifesté et utilisé ce jouet élégant et distingué : le sifflet. M. Edouard Allain, cependant, ne veut pas être confondu avec ceux qui employèrent cette « arme ». Il dit n'en avoir pas reçu.

LA DEFENSE

Me Diligent prit la défense de tous les inculpés. Il le fit avec finesse et bonheur. L'affaire était du reste plaisante. Ces enfants n'étaient vraiment pas dangereux.

Avec beaucoup de précision, Me Diligent discuta, au point de vue juridique, les conditions nécessaires et suffisantes au délit de tapage injurieux.

M. Herriot, dont il fait l'éloge, dont il vante l'érudition et le savoir, serait le premier à demander l'indulgence pour cette gaminerie.

Mais, Me Diligent qui, pour si peu de chose, nous fait faire un voyage en Amérique où, dit-il, le sifflet constitue l'expression frénétique de la joie, ne saurait faire admettre que siffler est, en France, une marque de distinction pour celui qui siffle et d'admiration pour celui qui est « sifflé ». Nous ne sommes pas en Amérique ! Il a demandé l'acquittement de toute la « manifestation ».

L'affaire a été mise en délibéré.

POUR LA SAUVEGARDE DE LA SECURITE PUBLIQUE

Le maire a pris hier un arrêté dont voici les conclusions :

Article 1er. — Desurmont Théodore, demeurant à Tourcoing, rue de Gand, 263, est mis en demeure d'achever, pour le 25 décembre courant au plus tard, la démolition de maison en ruines située à Roubaix, quai de Wattrelos, 5 bis.

Article 2. — Faute d'avoir obtempéré à cette mise en demeure dans le délai fixé, la ville de Roubaix requerra l'exécution d'office des travaux de démolition nécessaires, aux frais, risques et périls de M. Desurmont.

UNE RUE « MARIE-BUISINE »

Par arrêté préfectoral en date du 12 décembre 1924, est approuvée la délibération du Conseil municipal par laquelle il a été décidé d'attribuer, à titre d'hommage public, à une voie publique de la ville de Roubaix, la dénomination de : rue Marie-Buisine (actuellement rue de la Balance).

BOCK MEYERBEER LE PLUS CRISTALLIN

EMPLOIS RESERVES AUX MUTILES VEUVES DE GUERRE, VICTIMES CIVILES

En exécution de l'article 8 paragraphe 7 de l'article 10 de la loi du 30 janvier 1923, le Préfet du Nord donne avis qu'un emploi de sténo-dactylographe du sexe féminin va se trouver vacant à la mairie de Roubaix, dans le courant de l'année 1925.

Nul n'est admis à concourir s'il n'est français, âgé de 21 ans au moins et 30 ans au plus.

Tous les employés municipaux sont tenus obligatoirement, non seulement d'avoir leur domicile à Roubaix, mais encore d'y habiter d'une façon effective (art. 3 du statut municipal).

Le délai de 30 jours pour les déclarations de candidatures expirera le 12 janvier 1925.

A LA SOCIETE DE GEOGRAPHIE

La prochaine conférence aura lieu dans le grand amphithéâtre de l'Ecole Nationale Supérieure des Arts et Industries Textiles, aujourd'hui vendredi 19 décembre, à 8 h. 30 très précises et aura pour sujet : « Ce que j'ai vu en Rhénanie et dans la Ruhr », par M. Emile Hinzelin. Nombreuses projections inédites.

CONFERENCE DU DIMANCHE SUR LA TEINTURE DU COTON

Dans la prochaine conférence qui aura lieu le dimanche 21 décembre, à 8 h. 45, 2, rue de l'Ermitage, M. Lagache discute « des chlorures décolorants et des procédés proposés pour augmenter leur acidité. »

Les conférences sont libres.

FRATERNELLE DES COMBATTANTS ROUBAISIENS

L'Arbre de Noël

Les inscriptions des enfants des adhérents âgés d'au moins un an et neuf ans au plus, voulant participer à la distribution des jouets de Noël, se continuant tous les jours, 43, rue de la Gare, pour se terminer irrévocablement samedi 20 décembre, à 18 h.

Nous rappelons que cette distribution se fera le samedi 27 décembre, dans la salle des fêtes de la rue de l'Hospice. Les cartes bleues, de 2 à 3 heures ; les cartes jaunes, de 3 à 4 heures maximum.

PROFITEZ !...
MAMAN LOUISE
met en vente Un LOT de 2.000 CHAISES extra-fortes, paille blanche, à 19 fr. 50 pièce, d'une valeur de 23 fr. Prendre tram C, arrêt du Tilleul, façade jaune, 179, rue Lannoy, Roubaix. 10580.

ETAT-CIVIL

Naissances. — Claude Verscheure, r. Decrème, 106. — Gaston Stelandre, rue d'Alger, cour Bubart, 8. — Marie Raepsaet, rue d'Hem, 40. — Ginette Millecamps, rue de l'Arc, 2. — Claude Vinchon, rue du Manège, 10. — Paul Verdaele, rue des Fossés, 17.

Publications. — Charles Mollet, forgeron, rue du Fort, 104 et Marie Miclotte, tisserande, rue Drouot, 52. — Joseph Vanquaethem, professeur de musique, rue du Grand-Chemin, 57 et Gabrielle Defrance, employée, rue de Mouvaux, 128. — Marcel Loridon, modeleur mécanicien, rue des Fossés, 4 et Marie Van der Donckt, chapelière, rue de Babylone, 7. — Yves Marescaux, empl. rue de Monge, 22 et Emilienne Dumoulin, couturière à Tourcoing.

Décès. — Odon Vanglabeke, 63 ans, rue du Moulin, 146. — Natalie Maguin, veuve Lainé, 69 ans, boulevard de Strasbourg, 83. — Louisa Legrand, veuve Lerisson, 65 ans, boulevard Gambetta, 23. — Marie Point, 64 ans, rue de Lille, 218. — Léon Warmel, 39 ans, rue de Denain, 112.

UN BRUIT COURT !!!

D'après nos informations, dimanche prochain 21 décembre, de nouveaux magasins vont s'ouvrir : Les Salles de vente du Nord, 62, rue de Gand à Tourcoing ».

On y vendra des meubles et de la literie aux mêmes prix qu'à Paris et d'une qualité supérieure. A tout acheteur il sera offert une superbe montre.

Enfin, on pourra se meubler confortablement et à bon compte.

WATTRELOS

LE PROCHAIN TIRAGE DE « LA MAISON LA « MATERNITE »

Les derniers billets sont en vente pour le tirage de la maison la « Maternité » qui aura lieu le 25 décembre (jour de Noël) nous rappelons qui sera également procédé au tirage de 100 lots supplémentaires, dont une chambre à coucher en chêne ; une cuisinière, une machine à coudre, etc....

On peut se procurer des billets au prix de un franc par correspondance chez M. Lagaisse, rue du Crétinier, 45 en y joignant un timbre de 0 fr. 25 pour la réponse.

Les carnets non vendus devront être rentrés au plus tard pour le 20 décembre.

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — A l'usine Bazin et Compagnie, filateurs, la nommée Ganseman Eugénie, 50 ans, s'est blessée à la cuisse gauche. 15 jours.

— A l'usine Kuhlmann, Desmet Arthur, 35 ans, a eu l'annulaire droit écrasé entre la benne et les parois d'un bateau. L'amputation d'une partie du doigt a été jugée nécessaire. 50 jours.

— Le nommé Desmarets Charles, 23 ans, travaillant pour le compte de M. Degroote, entrepreneur, s'est blessé à l'index gauche en pliant du zinc. 12 jours.

— A l'usine Leclercq-Dupire, Baas Jules, 77 ans, s'est blessé au coud egauche en tombant. 12 jours.

RETRAITES OUVRIERES. — Les assurés de la loi sur les retraites ouvrières restés en pays occupé pendant les hostilités sont avisés que le délai accordé pour souscrire leur demande de dispense des versements afférents à la période de leur séjour dans les régions expire le 31 décembre 1924.

Les intéressés n'ayant pas encore formulé leur demande sont invités à se présenter d'urgence à la Mairie, bureau des Retraites Ouvrières, munis de leur carte d'identité des retraites.

Les retardataires qui négligeraient de produire pour le 31 décembre la demande prévue par la loi du 7 avril 1918, perdraient tout ou partie de l'allocation de l'Etat ajoutée à la pension, et priveraient leurs ayants-droit du bénéfice de l'allocation en cas de décès.

AVIS AUX CONTRIBUABLES. — Par décision du 16 décembre 1924, M. le préfet du Nord a autorisé les personnes ci-dessous à ouvrir un colombier de pigeons voyageurs : Jacquet Louis, rue du Gouquier, 118. — Delcroix Emile, 12, contour Saint Liévin ; Beuscart Emile, 14, rue du Moulin.

PARTIE DE BOULES. — Le rendage de la partie de Boules « l'Equipe de chez Pierre Delcroix », rue des Ballons, contre Bausière chez Alphonse Decock (six contre six) aura lieu dimanche 21 décembre à 2 heures chez Alphonse Decock, estaminet de « Ma Campagne », rue de Tourcoing.

ETAT-CIVIL. — *Naissance.* — Pierre Detaye, carrière Cocheteux, 5.
Publication. — Auguste Ysebaert, mécanicien et Camille De Sloover, s. p.
Décès. — Desmarchelier Célestine, 81 ans, rue du Moulin, 32. — Georges Tournois, 26 ans, rue des *Poilus.*

les PARFUMS G. LEMOINE
"P'TITE MIE" "MITZO" "MON BÉCOT"
PARFUMS SAVONS POUDRE
En vente partout
LE MEILLEUR PARFUM AU MEILLEUR PRIX

WASQUEHAL

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Aux Etablissements Schweitzer frères, René Schweitzer a été blessé à la main par une lime qui s'est détachée. *Plaie par piqûre profonde de l'auriculaire gauche.* 15 jours.

— A la briqueterie Virnot, Dom Ventura Pédro, 25 ans, a fait une chute au cours de son travail et s'est fait des contusions de la région épigastrique. 12 jours.

— A la Raffinerie de pétrole, Achille Worme, 20 ans, manœuvre à Croix, a eu la main droite comprimée entre deux bidons de pétrole. Contusion profonde du médius droit avec hématome. 12 jours.

— Chez Baiézeaux et Lepeers, négociants en bois, Rose Druon 19 ans, s'est enfoncé un clou dans le pied en déchargeant du bois à la gare. 12 jours.

— A la manufacture de Saint-Gobain, Ernest Tack, 19, rue de la Plaine à Croix, s'est cogné le genou droit contre une barrique et s'est fait une forte contusion du genou droit. 15 jours.

ETAT CIVIL. — Naissances : Georgette Sauvage, rue Paul Lafargue. — Gilberte Briffeuil rue du Haut Vinage. — Madeleine Ribiero, à la Maternité municipale.

LANNOY

ASSOCIATION SPORTIVE MICHELET — Les membres sont priés d'assister à la répétition générale, qui aura lieu vendredi 19 courant, à 7 heures 30 du soir, salle de l'école Michelet, rue Nationale, à Lannoy. Présence absolument indispensable.

LA COMMISSION.

Un Arbre de Noë' et des Cadeaux

ont été préparés par POUPETTE pour les petits garçons et les petites filles qui viendront lui rendre visite pendant la quinzaine de Noël. Les mamans auront aussi leurs étrennes sous forme d'importants rabais sur tous les articles mis en vente pendant cette période.

25, RUE GRANDE-CHAUSSEE, LILLE

PARIS-BABY N'HABILLE QUE LES ENFANTS (les nouveau-nés, les garçons jusqu'à 7 ans, les fillettes jusqu'à 16 ans), mais les habille bien. 10525

LYS

COUPE A LA MAIN. — Chez M. Jules Duchatelet, boucher-tueur à Lys, rue de Lannoy 58, le nommé Blanchard François, 19 ans, tueur de bestiaux, domicilié à Lys, rue du Fresnoy, 48, s'est coupé assez profondément la main gauche au cours de son travail. 15 jours de repos.

TIR L'AMICALE DE LYS. — Les membres de la Société de tir « l'Amicale de Lys » sont priés d'assister à la réunion général obligatoire qui aura lieu vendredi 19 courant à 7 h. 30 au siège de la société. Ordre du jour: Compte rendu de la réunion de Commission. Réunion d'une grande importance. Présence indispensable.

LEERS

CONSULTATION DE NOURRISSONS. — La consultation des nourrissons aura lieu aujourd'hui à 10 heures 30 à l'école des filles. Présence indispensable de toutes les mères touchant les primes d'allaitement.

FRATERNELLE DES ANCIENS COMBATTANTS. — Les Anciens Combattants de Leers, désireux de participer au tirage de la maison de la Fraternelle des Combattants de Roubaix, et qui, pour une cause quelconque ont omis de se faire inscrire, peuvent se renseigner de suite chez M. Paul Bernard, rue de Wattrelos, 46.

TOURCOING

BUREAU : 2, Place de l'Hôtel-de-Ville — Téléphone 9-85 —

ACCIDENTS DU TRAVAIL

Chez M. Alphonse Six, industriel, 261, rue du Flocon, un batteur, Priem Cyrille, 32 ans 22, rue de Gand, à Ingelmunster, a eu l'index droit comprimé entre une courroie et une poulie. Plaies contuses. Trois semaines.

— Dans la même usine, un bacleur, Stallens Michel, 15 ans, chaussée de Menin, cour Catteau, 2, à Mouscron, a eu le genou comprimé entre deux renvideurs. Plaie contuse du genou gauche. 20 jours au moins.

— A la Société Coopérative «L'Espérance» rue du Vélodrome, un laveur de bouteilles, Derwyck Henri, 34 ans, 198, rue de l'Yser, en mettant une bouteille dans un sac, s'est coupé le doigt. Plaie du majeur droit. Vingt jours.

— A la Brasserie de M. Bouillet-Motte, 31-33, rue Motte, un porteur de bière, Leroy J.-B., 48 ans, 52, rue de Mâcon, a eu le pied écrasé par une des roues de son chariot. 20 jours.

MODIFICATION D'ALIGNEMENT

Le Maire porte à la connaissance de ses concitoyens l'arrêté préfectoral ci-après, en date du 6 décembre courant :

Article 1er. — Est approuvé le projet, adopté par le Conseil municipal de Tourcoing dans sa séance du 29 août 1924, en vue de la modification des alignements au carrefour des rues du Moulin Fagot, du Chêne Houpline, de la Croix Rouge et du Triangle.

Article 2. — Les alignements sont et demeurent fixés conformément aux lignes rouges des plan et profil ci-dessus indiqués qui resteront annexés au présent arrêté.

Les intéressés sont informés que le plan fixant le nouvel alignement du carrefour des rues du Moulin Fagot, du Chêne Houpline, de la Croix Rouge et du Triangle, approuvé et rendu exécutoire, est déposé à la Mairie de cette ville (Bureau de la Voirie) où ils peuvent en prendre connaissance.

FIXATION DES ALIGNEMENTS DE LA RUE DE CASSEL

Le Maire porte à la connaissance de ses concitoyens l'arrêté préfectoral ci-après, en date du *6 décembre courant :*

Article 1er. — Est approuvé le projet, adopté par le Conseil municipal de Tourcoing dans sa séance du 29 août 1924, en vue du classement dans le réseau des voies urbaines et la fixation des alignements de la rue de Cassel.

Article 2. — Les alignements sont et demeurent fixés conformément aux lignes des plans et profils ci-dessus indiqués, qui resteront annexés au présent arrêté.

Les intéressés sont informés que le plan fixant les alignements de la rue de Cassel, approuvé et rendu exécutoire, est déposé à la Mairie de cette ville (Bureau de la Voirie) où ils peuvent *en prendre connaissance.*

TRAMWAY TOURCOING-HALLUIN

La réception de la ligne de tramway de Tourcoing à Halluin, est annoncée pour le samedi 20 courant.

La commission de réception partira de Lille vers 2 heures 30 pour parcourir la ligne, le tramway passera donc vers trois heures, place de Tourcoing.

L'exploitation est prévue pour mardi ou mercredi prochain.

THEATRE MUNICIPAL

Samedi 20 décembre à 8 heures, création à Tourcoing, avec le concours de M. G. de Révil et de M. Harlé : « La Dame en Rose », opérette moderne en 3 actes, musique de Jean Cuyil.

Dimanche 21 décembre, matinée de gala à 3 heures : « La Veuve Joyeuse », opérette en 3 actes, musique de Franz Lehar, avec ses admirables interprètes M. de G. de Révil et M. Harlé en tête. Le soir, à 8 heures : « La Dame en Rose ».

Lundi 22 décembre à 8 heures. Abonnements suspendus : Dernière représentation de « La Dame en Rose ».

La location est ouverte pour toutes ces représentations.

POUR LES MUTILES

Un don de 100 francs a été fait au Groupe des Mutilés par Mme Raymonde Marhem-Dumortier, 54, rue Victor-Hugo, à Tourcoing.

FUNERAILLES

Jeudi, ont eu lieu au milieu d'une nombreuse assistance, les funérailles de M. Jacques Mériaux, vieux militant républicain, ancien combattant de 1870-71.

La levée du corps a été faite au domicile mortuaire, 3, rue Denfert-Rochereau, à 9 heures 30.

Dans l'assistance, on remarquait : M. Brassart, adjoint au maire ; quelques conseillers municipaux, des délégations de la Solidarité républicaine, des Combattants de 1870-71 et des Sauveteurs du Nord.

Après la cérémonie religieuse, le corps a été conduit au cimetière du Blanc-Seau, où il a été inhumé Sur sa tombe deux discours ont été prononcés.

FUNERAILLES CIVILES

Samedi 20 décembre, à 3 heures de l'après-midi, auront lieu les obsèques civiles de Louis Delisse. Rendez-vous à 2 h. 45, coin des rues de la Croix-Rouge et du Laboureur.

Tous les libres-penseurs y sont invités.

Le secrétaire : LAGACHE C.

CHEZ « LES AMIS DES PHALEMPINS »

Aujourd'hui vendredi 19 décembre, Réunion du Comité, chez M. Georges Saina, Cinéma, rue Planchard, à 19 heures précises. — Ordre du jour : Fête des Phalempins 1925

AMICALE DES CINQ VOIES

Réunion générale le dimanche 21 courant à 11 heures. Communications importantes.

HARMONIE MUNICIPALE

Ce soir, à 19 heures 45, répétition générale. Présence indispensable.

FANFARE « LES INTIMES »

Samedi 20 décembre, réunion à 6 h. 30 précises, au siège, 2, rue Delobel « Café du Violon d'Or » en tenue, avec instruments, pour se rendre en cortège chez le Président d'honneur, M. Urbain Robbe. Après la sérénade, retour au siège pour le banquet. La Commission compte sur la présence de tous les musiciens pour témoigner notre sympathique reconnaissance à notre dévoué président d'honneur. — *Le Président.*

FANFARE CYCLISTE

Samedi 20 décembre à 20 heures précises, répétition générale, présence indispensable pour le concert du 28. A l'issue de la répétition, distribution des primes de l'année.

ETAT-CIVIL

Naissances. — André Coqu, place Ch. Roussel, 14. — Robert Verheist, rue Nationale, 122.

Publications de mariage. — Paul Desravier, négociant en tissus à Lille et Adrienne Bossut, tailleuse, rue d'Anvers, 115. — Charles Noseda, mécanicien, contour Ste-Anne, 39 et Marguerite Duhamel, employée, rue des Cinq-Voies, 37. — Raphaël Bailly, garçon charcutier au Perreux et Jeanne Turck, couturière, rue de Strasbourg, 69. — Henri Filez, négociant en vins, rue de la Latte, 109 et Yvonne Wastyn, s. p. rue Moulin.

Décès. — Léon Destombes, 75 ans, rue Motte, 1. — Cyrille Vynckier, 47 ans, rue de la Croix-Rouge, 203. — André Bourgeois, 25 ans, rue Nationale, 122. — Yvette Descleaux, 8 heures, *rue du Vélodrome, 106.* — *Eloi Bouvé, 43 ans,* rue de Tournai, 18. — Charles Fremaul, 51 ans, rue de Nancy, 82.

HALLUIN

LA GREVE AU TISSAGE LORTHIOIS

Comme nous l'avons annoncé, une entrevue a eu lieu hier entre la délégation ouvrière et le patron de cette firme.

La délégation ouvrière a précisé ses revendications ; de son côté, le patron a fait de nouvelles propositions, qui sont mises à l'étude.

MOUVAUX

BUREAU DE BIENFAISANCE. — Le maire de Mouvaux rappelle qu'à l'occasion des Fêtes de Noël et du Nouvel An, le paiement des secours aux assistés du Bureau de Bienfaisance (carte rose) qui devait être affecté le mardi 30 décembre 1924, sera avancé et aura lieu le mardi 20 courant, à 9 heures précises à la mairie (bureau du secrétaire).

ANCIENS COMBATTANTS. — La section mouvalloise des Anciens Combattants de la grande guerre informe la population qu'elle organise un jeu de dés chez M. Badilon Vincent, café des « Trois Suisses », rue de Roubaix, le dimanche 21 décembre courant, de 9 à 21 heures, au profit des orphelins de guerre.

TOURNÉE DU PERCEPTEUR. — Le percepteur des contributions directes se rendra à la mairie (1er étage) demain samedi, de 9 à 11 heures, pour recevoir les contributions et payer divers mandats.

MUSIQUE MUNICIPALE. — La commission rappelle à ses membres actifs que les répétitions générales ont lieu tous les jeudis à 20 heures précises pour tous les pupitres.

LILLE

AU PARQUET

EN LIBERTE

Les nommés Emile Andrain, 39 ans, appréhendé pour vagabondage ; Hélène Deleu, arrêtée pour fraude en douane et Alphonse Lassieu, 28 ans, écroué sous l'inculpation de vagabondage spécial, ont été remis hier en liberté.

A L'OMBRE

Ont été écroués hier à la maison d'arrêt de Lille: Moral Alphonse, 37 ans pour vagabondage à Lambersart ; Paul Kozurek, 22 ans, sujet polonais, pour abus de confiance sur mandat du Parquet de Douai ; Henri Rogier, 44 ans, pour outrage public à la pudeur à Haubourdin ; François Liévens, 41 ans, belge, pour infraction à un arrêté d'expulsion à *La Madeleine ; Georges Charles,* 32 ans, arrêté à Lille, comme insoumis.

Tribunal Correctionnel de Lille

AUDIENCE DU 18 DÉCEMBRE

Fraude alimentaire. — 1.000 fr. d'amende à Louis Choquet, laitier à Allennes-les-Haubourdin, pour mise en vente d'un lait écrémé à 20 %.

Affaires de vols. — 50 fr. d'amende à Elodie Pétillon, femme Fastré, 39 ans, ménagère, demeurant à Wervicq-Sud, pour vol, le 28 octobre dernier, d'un sac de pommes de terre appartenant à M. Desrumeaux, cultivateur.

— 100 fr. d'amende à Henri Deville, 41 ans, jardinier, demeurant à Lomme, pour vol de briques, d'une valeur d'environ 60 fr. au préjudice de M. Parcelin, entrepreneur.

SOLDES ACTUELLEMENT FASHIONABLE

30, boulevard de la Liberté à LILLE, solde tous ses modèles de haute couture et des fins de séries en Pardessus pour Hommes et Enfants. Voir ses étalages.

PRIX EXCEPTIONNELS

Au 1er Conseil de Guerre

Présidence de M. le Colonel Verstraete

Des officiers allemands. — Il s'agit de deux officiers supérieurs allemands, — l'un le commandant Turbert, du 36e Régiment de pionniers, poursuivi pour menaces de mort sous condition, à Bousbecque, sur la personne de jeunes gens appartenant aux classes 1915 et 1916, qui refusaient de travailler pour l'autorité allemande ; — l'autre, le major Schmitt, gouverneur de la place de Maubeuge, était poursuivi pour abus d'autorité en ordonnant des réquisitions illégales de travailleurs civils, et en faisant usage de violences à l'égard de citoyens français qui défendaient les droits de nos nationaux.

Le Conseil condamne le commandant Turbert, à 2 ans d'emprisonnement et 300 fr. d'amende et le major Schmitt, à la même peine, avec 200 francs d'amende.

Insoumission. — 6 mois de prison avec sursis à Fernand Lefebvre, de la classe 1923, du recrutement de Béthune, inculpé d'insoumission pour n'avoir pas répondu à son ordre d'appel dans les délais légaux.

Désertion. — Pour la 5e fois, le soldat François Biscoraut, du 1er R.I. est poursuivi pour désertion à l'intérieur en temps de paix. Il est condamné cette dernière fois à 3 ans de prison.

Vol militaire. — Henri Dutate, soldat au 1er R.I. a volé 250 francs à l'un de ses camarades. Il est condamné à un an de prison.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

LALLAING

Chûte mortelle d'un maçon

Maurice Doco, âgé de 18 ans, maçon au service de M. Arthur Tantart, entrepreneur, a fait hier une chute de huit mètres à la fosse Bonnel, de la Cie des mines d'Aniche, à Lallaing. Le malheureux a été tué sur le coup.

Voici dans quelles circonstances se produisait cet accident d'après la déposition d'un témoin, M. Oscar Desmet, maçon, âgé de 32 ans :

Doco était chargé de percer des trous pour le scellement d'une descente d'eau contre la façade du bâtiment d'extraction de la fosse Bonnel. Pour effectuer ce travail l'ouvrier avait pris place dans un « cadeau » en bois, sorte d'échafaudage suspendu et manœuvré au moyen d'un treuil. Tandis que le maçon se trouvait à une hauteur de huit mètres, la corde qui reliait la moufle au câble d'acier soutenant le « cadeau » s'est rompue, et Doco fut précipité dans le vide avec tout l'échafaudage.

Le docteur d'Halluin, immédiatement appelé, ne put que constater le décès du jeune ouvrier dont le corps fut ensuite ramené chez ses parents qui habitent Goeulzin. On devine leur désespoir.

LAMBRES

LE CADAVRE D'UN DOUAISIEN FLOTTAIT DANS LA SCARPE

Des mariniers apercevaient hier, le corps d'un noyé, près de l'écluse de Lambres.

Le cadavre, ramené sur la berge, ne tarda pas à être identifié. Il s'agit d'Edmond Dubray, 40 ans, demeurant à Douai, faubourg de Paris, disparu depuis le 3 décembre.

Cet homme travaillait à la raffinerie de pétrole de Courchelettes. L'enquête ouverte par la gendarmerie établira les causes de cet accident.

VALENCIENNES

L'ESCROC AUX BALLONS ROUGES

Le Parquet de Valenciennes continue à recevoir de nombreuses plaintes contre le sieur Launois, l'organisateur des concours de ballons rouges, directeur du Sportif de l'Est, actuellement détenu à la maison d'arrêt sous l'inculpation d'escroqueries.

C'est ainsi que M. Fougeroux, négociant à Paris, 238, Faubourg Saint-Martin, fournit à Launois pour 4.653 francs de ballons rouges et ne reçut pour cette livraison qu'une somme de 1.940 francs.

UNE AFFAIRE D'AVORTEMENT

La gendarmerie de Denain a déféré au parquet, qui l'a fait écrouer, Nicolle Lebon, femme Bles, 45 ans, domiciliée cité Dargasse, à Wavrechain-sous-Denain.

Sa fille, âgée de 20 ans, après cinq mois d'absence en compagnie d'un ami est revenue dans *sa famille, dans une situation intéressante.*

Sa mère l'aurait confiée aux soins criminels d'une personne qu'un mandat d'arrêt guette.

DUNKERQUE

Le meilleur apprenti tailleur de France

Nous avons donné, dans un précédent numéro, les noms des jeunes lauréats du concours pour le meilleur apprenti tailleur de France, organisé par l'Association Nationale pour la Protection de Jeunesse française.

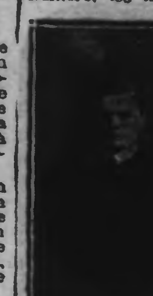

ROGER DEMEY

Parmi les lauréats, se trouvent le jeune Roger Demey, âgé de 17 ans, qui a exposé un pantalon et a obtenu la mention « Très Bien » avec félicitations du jury.

Roger Demey est le fils de M. Demey-Hokeel, marchand de cycles à Winnezeele. Depuis 15 mois il est en apprentissage chez M. Debruyne, tailleur, à Cassel, et qui fut pendant de longues années maître tailleur au 16e bataillon de chasseurs à pied.

Nous sommes heureux de donner la photographie du jeune artiste et de lui adresser toutes nos félicitations.

L'ECOLE PAUL BERT CAMBRIOLEE

Après avoir escaladé un mur haut de 4 mètres, en se servant d'une conduite de gaz, des malfaiteurs ont gagné la cour de l'Ecole Paul Bert, et se sont portés aussitôt dans une classe du rez-de-chaussée qu'ils ont visitée, puis ont gagné le premier étage dont ils ont minutieusement fouillé six classes. Après avoir fracturé les pupitres des maîtresses, ainsi ainsi que les placards réservés aux élèves, ils sont repartis emportant quelques sommes d'argent.

On suppose que les malfaiteurs qui doivent être de jeunes gens, ont pénétré dans les lieux vers 4 heures du matin, car à ce moment la bonne de l'école a entendu du bruit.

Une enquête est ouverte.

PAS-DE-CALAIS

ARRAS

RENVERSEE PAR UNE AUTO. — On a conduit à l'hôpital Saint-Jean, Mme Velasco, née Antonia Machio, 25 ans, qui se trouvant rue de Douai, à proximité du Pont Saint-Sauveur, fut renversée par une automobile et sérieusement contusionnée au visage et sur diverses parties du corps.

VOL DE GANTS. — M. Abel Allart, chauffeur d'auto, demeurant aux Hochettes, a porté plainte à la police au sujet d'un vol de gants estimés 20 francs commis à son préjudice dans un atelier, rue Méaulens.

UNE FEMME DE MENAGE INDELICATE. — Mme Rivière, ménagère, rue de l'Œuillette, a porté plainte à la police contre la nommée Andrée Léna, 21 ans, ménagère, rue Méaulens qui, étant en *journée chez elle, lui a dérobé des langes* d'enfant et une cuiller en argent, le tout d'une valeur de cinquante francs.

POUR AVOIR VOYAGE A L'ŒIL. — La police a dressé un procès-verbal à la charge de Lerneuld Henri, 29 ans, soldat au 21e colonial à Paris, et demeurant à Loos-en-Gohelle, pour avoir voyagé en chemin de fer sans billet de Paris à Arras.

ARRONDISSEMENT D'ARRAS

BIENVILLERS-AU-BOIS

RECUPERATION INTERDITE. — A la suite d'une plainte déposée par M. Rodes, représentant de la maison Trévoux et Cie, la gendarmerie a verbalisé contre le nommé Marius Louy, 25 ans, brocanteur à Avesnes-le-Comte pour récupération illicite de ferraille sur les anciens champs de bataille.

BOIRY-SAINTE-RICTRUDE

UN VOLEUR PINCE. — Le sujet polonais Ladislas Tareryski 43 ans manœuvre à Boiry-Ste-Rictrude, surpris au moment où il volait du charbon dans les dépendances de la Sucrerie Centrale d'Arras, a été remis aux gendarmes, déféré au Parquet et écroué.

HAUCOURT

PLAINTE POUR DEGRADATIONS. — Un *malfaiteur, demeuré inconnu, ayant arraché* des planches à un baraquement appartenant à M. Georges Lourdel, cultivateur à Haucourt, ce dernier a porté plainte à la gendarmerie qui a ouvert une enquête.

BETHUNE

ARRESTATION D'UN DEBITEUR DE THEMIS. — En vertu de mandats d'arrêt délivrés par les Parquets de Soissons et de Péronne, le brigadier de police, M. Calibre et M. Nols, agent de sûreté, ont arrêté hier le sieur Philippe Gattani, 23 ans, sujet italien, se disant chef de chantier et équilibriste, recherché pour vols, coups et blessures. Gattoni a été déféré au Parquet de Béthune puis écroué à la prison.

ARRONDISSEMENT DE BETHUNE

AUCHEL

QUADRUPLE ARRESTATION. — Les nommés Clery Jules, 28 ans; Jodet Raymond, 19 ans, demeurant rue de Bordeaux, 8; Herprequart Kléber, rue de Bordeaux, 4; Huguet, mineur rue de Tèdes 32 ont été déférés au parquet et seront poursuivis pour outrages par paroles, par gestes, menaces à agents dans l'exercice de leurs fonctions, vol, ivresse publique, tapages nocturnes et bris de clôture.

HENIN-LIETARD

VOL. — Procès-verbal pour vol de 9 bottes de paille au préjudice du cultivateur Vandewalle *François, route de Drocourt,* a été dressé à la charge du journalier Luce François.

LES VANDALES. — La police enquête au sujet de plusieurs vols de tuyaux de descente des eaux, commis, au cours de la nuit dernière, au préjudice de différents propriétaires du quartier de la route de Beaumont.

LENS

CONTRAVENTIONS. — La police municipale de Lens a dressé les contraventions ci-après : Contre Joseph Maevalde, 37 ans, sujet polonais, demeurant route d'Arras, pour défaut de visa de sa feuille d'étranger; contre Georges Vannacker, 28 ans, chauffeur d'auto à Ascq, pour excès de vitesse dans la traversée de la ville.

BARLIN

ARRESTATION. — En vertu d'un réquisitoire de M. le procureur de la République, à Béthune, les gendarmes ont arrêté rue de Frémicourt, à Barlin, le jeune Gaston Biary, âgé de 14 ans, né à Saint-André-lez-Lille, condamné par défaut, par le tribunal pour enfants du département de la Seine, a été conduit dans une colonie pénitentiaire pour y être détenu jusqu'à sa majorité.

GOSNAY

EXPLOITS DE POCHARD. — Après s'être livré à d'excessives libations, le nommé Désiré Bouches, demeurant à Gosnay, chercha querelle au cabaretier Delcourt, de cette commune ; une altercation violente se produisit et des coups furent échangés. La gendarmerie de Bruay est intervenue et a dressé procès-verbal au pochard, ainsi qu'à la cabaretière, Mme Delcourt, pour avoir servi à boire à un homme ivre.

ISBERGUES

UN BECANIER NOCTURNE. — Un malfaiteur s'est introduit nuitamment dans la cour de M. Léon Goudesême, 55 ans, épicier, Voie Blanche, et lui a dérobé un vélo de femme. Le préjudice est évalué à 500 fr. La gendarmerie, prévenue, a ouvert une enquête.

BOULOGNE-SUR-MER

UNE AUTO S'ECRASE CONTRE UN PYLONE

Hier soir, à 18 heures, une auto conduite par Louis Huchin, cultivateur à Lapoterie, dans laquelle avait pris place son neveu Charles Dormart, garagiste à Wimereux, venait de cette localité et passait à vive allure quai Gambetta, quand le conducteur voulant doubler une autre voiture, se jeta sur un pylône supportant les fils aériens du tramway.

Le pylône fut cassé net à sa base et l'avant de la voiture, broyé.

Les témoins de l'accident dégagèrent Huchin et Dormart des débris de la voiture et les conduisirent dans un café proche où des soins leur furent prodigués.

Le premier est fortement coupé au nez et à la main droite. Il porte des lésions internes occasionnées par le volant. Quant au second, on dut lui poser quatorze agrafes. Les blessés ont été reconduits à leur domicile.

D'après les témoins, l'auto allait à une vitesse exagérée.

ACCIDENT MORTEL

Hier soir est rentré au port, le pavillon en berne, le chalutier « Denis Papin » ayant à bord le corps d'un des marins décédé accidentellement à Dieppe dans les circonstances suivantes.

Le chalutier était accosté non loin de la cale sèche du port lorsqu'un matelot boulonnais Eugène Bourgrain, 48 ans, marié, père de cinq enfants en bas-âge, domicilié, 17, rue du Croissant, trompé par l'obscurité tomba au fond de la cale où il se tua.

EN BELGIQUE

MENIN

CONSEIL COMMUNAL. — Le Conseil communal se réunira le samedi 20 décembre prochain à 5 h. 30 du soir à l'Hôtel de Ville, à l'effet de délibérer sur 23 questions portées à l'ordre du jour.

PALAIS DES FETES. — MAISON DU PEUPLE. — Jeudi 25 décembre prochain (jour de Noël) grande représentation du « Fabriekbaas » drame sensationnel en 3 actes, par Nestor De Thière, et interprété par le Cercle dramatique Socialiste « Edmond Van Beveren » de cette ville.

COURTRAI

ACCIDENT DE ROULAGE. — Circulant à bicyclette, chaussée de Marcke, M. Ilheess Michel, domicilié rue de Courtrai, à Marcke, a été renversé par un équipage au moment où il tentait de le dépasser. Le cycliste a été relevé avec l'épaule démise et des contusions à la figure. Il a reçu les soins de M. le docteur Thévelin.

Jeux & Education Physique

FOOTBALL

A FLERS-BREUCQ

Matches du Dimanche 21 Décembre 1924

AMICALE PASTEUR : *Equipe I*, championnat contre Stade Unioniste Croisien, à 10 heures, terrain municipal de Croix.

Equipe II, Amicale contre Association Sportive de Templeuve, à 10 heures, terrain de l'A. P. F. B.

Equipe *junior* entraînement à 2 heures.

HALTHEROPHILIE

CLUB DES SPORTS MODERNES

Pendant la séance d'entraînement du Dimanche *21 Décembre 1924*, le jeune haltérophile René Veracken, poids léger, tentera de battre le record de France de l'arraché à droite.

Tous les membres actifs et honoraires sont priés d'être présents à cette séance. *L'entrée sera libre* pour tous. Cette séance se déroulera devant les officiels de la Fédération française des Poids et Haltères.

Le secrétaire sera à la disposition des membres : Section lutteurs, qui voudront *se faire* inscrire pour le championnat du Nord, à partir de 10 heures, au siège.

CONCOURS DE COQS

A NEUVILLE-EN-FERRAIN

Dimanche 21 décembre, chez Coone Edouard, 31, rue de Tourcoing, à Neuville-en-Ferrain, 2 de 3 pour 500 fr. Neuville contre Recken et Lauw réunis. Au parc : 5 heures. 331

LA VIE OUVRIERE

A ROUBAIX

SYNDICAT DU BATIMENT ET PARTIES SIMILAIRES DE ROUBAIX ET ENVIRONS

Tous les ouvriers appartenant à la corporation des Caisseliers sont invités à assister à la réunion qui aura lieu, le Samedi 20 courant, à 6 heures du soir, au siège du Syndicat, Bourse du Travail, 78, Boulevard de Belfort.

Ordre du jour : 1. La question des salaires ; 2. Le contrat de travail.

Vu l'importance de la réunion, tous les camarades se feront un devoir d'être présents.

Pour la Commis. : Le Secr. : A. HARPAGES.

TRIBUNE POLITIQUE

COMMUNIQUES DES PARTIS

TOURCOING

Solidarité Républicaine

Troisième section (Phalempins)

Une réunion de la section aura lieu dimanche 21 courant, de 5 à 7 heures, chez M. Edouard David, 160, rue de Gand.

Ordre du jour : Questions diverses ; Remise des cartes pour 1924.

Pour les adhérents n'ayant pas retiré leur carte, un collecteur passera à domicile. Nous prions de lui faire bon accueil.

Banquet du 25 décembre 1924 (Noël) à 19 heures précises.

Les inscriptions seront closes le 21 décembre ; au cours du banquet, renouvellement de la commission.

PARTI SOCIALISTE (S.F.I.O.)

SECTION DE TOURCOING

Ce soir à 7 heures, assemblée générale du Parti, chez Théo Desmettre, 4, rue Carnot.

Ordre du jour : Achat du drapeau de la section. Cartes pour 1925. Elections municipales. Divers.

Le Secrétaire : J. VANHOUTTE.

Les Spectacles à Lille

AUJOURD'HUI VENDREDI

NOUVEAU THEATRE. — A 20 h. 30, Tournée Baret : « Embrassez-moi ». — Demain samedi, à 20 h. 30 : « Les Saltimbanques », représentation à prix réduits. — Dimanche, à 15 h., en matinée : « Roméo et Juliette », avec MM. Goffin, Payan et Mme Roosevelt ; en soirée, à 20 h. 30 : « Werther », avec le ténor Friant, de l'Opéra Comique et Mlle Audry, de la Monnaie.

THEATRE PROVISOIRE. — Relâche. — Demain samedi et dimanche : « Le Tour du Monde d'un Gamin de Paris ».

VARIETES. — A 20 h. 30 : Monthéus, dans sa dernière pièce réaliste : « Fille en carte ».

ALHAMBRA. — A 20 h. 30, Tournée Juvenet : La Guitare et le Jazz-band », comédie nouvelle.

THEATRE DE L'UNION. — A 20 h. : « Scaramouche » et le fameux trio à transformation « Azurea-Sketch ».

PRINTANIA. — A 15 h. 15 et à 20 h. 30 : « Les Etrangers de la Nuit » et « L'Enfant des Flandres » avec Jackie Coogan.

OMNIA. — A 15 h. 30 et à 20 h. 30 : « Fleur des Sables » et de « Vert Galant » (4e et dernier chap.).

LILLIANA. — De 16 h. à 2 h. : Dancing.

CABARET DE LA CHANSON. — Rue de Paris, 90.

Aux Variétés
CE SOIR, à huit heures et demie
MONTÉHUS
dans sa dernière pièce réaliste
FILLE en CARTE
IMMENSE SUCCÈS
LOCATION à partir de 11 heures du matin
Téléphone 37.05. Téléphone 37.05